



VILLE DE GRACEFIELD
Au ♥ de la Gatineau

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

La Ville de Gracefield a, le 4 octobre 2021, adopté le règlement numéro 204-2020, intitulé « Règlement numéro 204-2020, décrétant les règles de contrôle et suivi budgétaires et abrogeant le numéro 85-2010 (Délégation de pouvoir) ».

Donné à Gracefield, ce 14^{ième} jour d'octobre 2021.

Raymonde Tremblay
Directrice générale adjointe et greffière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, *Raymonde Tremblay* Directrice générale adjointe et greffière adjointe de la Ville de Gracefield CERTIFIE, sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie au bureau municipal et en publiant une copie sur le site Web et le Facebook de la Ville de Gracefield, le 14 octobre 2021, entre 8:00 et 16:00 heures.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 14 octobre 2021.

Raymonde Tremblay
Directrice générale adjointe et greffière adjointe